



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rouen, le 21 décembre 2020

**PROFESSIONNELS DU TRANSPORT ROUTIER : RESTAURATION AUTORISÉE DANS DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS DE LA SEINE-MARITIME**

COVID-19

Depuis le 15 décembre 2020, en raison des conditions météorologiques hivernales, afin de maintenir des conditions de travail satisfaisantes pour les conducteurs routiers, certains centres et relais routiers, préalablement ouverts de 18h à 10 h le lendemain, peuvent désormais accueillir les professionnels du transport routier sans restriction d'horaire.

Par arrêté modificatif du 19 décembre 2020, Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a adapté et élargi la liste des établissements habituellement fréquentés par les routiers autorisés à ouvrir. Ces derniers se situent à proximité des axes routiers.

Seuls les professionnels du transport routier, sur présentation de leur carte professionnelle, peuvent accéder à ces établissements pour y prendre des repas à table. Les protocoles sanitaires en vigueur dans la restauration d'entreprises y sont applicables.

Il s'agit ainsi d'assurer une couverture suffisante du territoire pour répondre aux besoins des conducteurs routiers dans le strict respect des mesures sanitaires.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

## **Liste des établissements autorisés à accueillir un public professionnel**

- AUX AMIS DE LA ROUTE, 49 Route nationale, 76640 ALVIMARE ;
- AUX OUVRIERS REUNIS, rue Louis Blériot, 76370 DIEPPE ;
- Centre routier Le Havre (Restaurant le Cormoran), Route industrielle, 76700 GONFREVILLE L'ORCHER ;
- Centre Routier Rouennais, Avenue Franklin Roosevelt, 76120 LE GRAND QUEVILLY ;
- Restaurant « LE SUD III », 50 avenue du Général Leclerc 76 120 LE GRAND QUEVILLY ;
- LA PETITE FRINGALE, 114 Route de Port Jérôme, 76170 LILLEBONNE ;
- RELAIS DES HAYONS, Les Hayons, 76270 ESCLAVELLES

### **5 nouveaux établissements ajoutés par arrêté préfectoral modificatif :**

- LE NORMANDY, 19, Bd du midi, 76100 ROUEN ;
- CHEZ CHANTAL 132, bd de Gravelle, 76600 LE HAVRE ;
- AU MARCHE COUVERT, 9, rue Gustave Boutigny, 76120 LE GRAND QUEVILLY ;
- LE RELAIS, 128, boulevard de Gravelle, 76600 LE HAVRE ;
- LA CLEF DES CHAMPS, 67, avenue de l'Europe, 76630 PETIT CAUX.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex